



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay
La commission d'enquête du BAPE arrête ses travaux

Québec, le 13 mars 2020 – Le président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), Philippe Bourke, annonce l'arrêt des travaux de la commission d'enquête du BAPE dont la première partie de l'audience publique devait commencer le lundi 16 mars à 19 h à Saguenay.

Cette annonce survient à la suite de la décision du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Benoit Charette, de retirer au BAPE le mandat d'audience publique sur le [Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay](#), à la suite des directives annoncées par le gouvernement du Québec au sujet de la pandémie de la COVID-19.

Les travaux de trois autres commissions d'enquête, en cours depuis plusieurs semaines, sont maintenus, leurs séances publiques ayant déjà été tenues. Il s'agit des mandats d'audience concernant le *Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie*, le *Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints* et le mandat confié au BAPE sur *L'état des lieux et la gestion de l'amiante et des résidus miniers amiantés*.

Le ministre a aussi retiré au BAPE le mandat d'audience du BAPE relatif au [projet de ligne d'interconnexion Appalaches-Maine sur le territoire des municipalités régionales de comté des Appalaches et du Granit par Hydro-Québec](#) qui devait commencer le 6 avril prochain.

Le BAPE vous tiendra informé des suites à prévoir pour les deux mandats retirés.

– 30 –

Source : Pierre Turgeon
Coordonnateur au développement des communications
Bureau : 581 925-0679
Cellulaire : 581-982-4400
Pierre.turgeon@bape.gouv.qc.ca

